

## 1. OBJET

Le « Circuit Régional Jeunes » (CRJ) est un circuit de compétitions pour les jeunes joueurs et joueuses de la Ligue Bourgogne Franche-Comté de Badminton (LBFCBad).

Il comprend 5 étapes et fait l'objet d'un classement par cumul de points sur la saison pour chaque catégorie.

Le présent règlement a pour objet de définir les conditions de participation et les modalités d'organisation du CRJ. Il est complété par le règlement cadre des compétitions ligue.

Les dates des étapes du CRJ figurent au [calendrier sportif de la LBFCBad](#) (disponible sur le site) et sont envoyées aux clubs au plus tard début juin de la saison précédente.

## 2. CRITERES DE PARTICIPATION

### 2.1. Licences et nationalité

Seuls peuvent être admis à participer les joueurs licenciés, au plus tard la veille de la date de l'étape, à une instance affiliée à la LBFCBad et ne faisant l'objet d'aucune suspension à la date de l'étape sans restriction relative à la nationalité.

### 2.2. Catégorie d'âge et surclassement

Une étape du CRJ comporte des tableaux Poussin, Benjamin, Minime et Cadet.

La participation est ouverte aux joueurs et joueuses Minibad, Poussin, Benjamin, Minime et Cadet qui peuvent s'inscrire dans leur catégorie ou celle immédiatement supérieure (ou plus, sur avis motivé de l'ETR).

### 2.3. Accompagnateurs

En application de la réglementation ministérielle sur l'accompagnement des mineurs, les joueurs mineurs doivent être accompagnés d'au moins un représentant majeur qui se doit d'être à ses côtés au moment du pointage des présents.

Le juge-arbitre peut interdire la compétition aux joueurs se présentant sans accompagnateur à la compétition

### 2.4. Classement et CPPH (Classement Par Points Hebdomadaire)

Le classement et le CPPH utilisés sont ceux du vendredi précédent de 15 jours la compétition. Les CRJ sont réservés aux joueurs classés au **maximum R4** dans la discipline concernée.

La valeur de chaque paire sera estimée suivant la somme des CPPH dans le tableau concerné puis la somme des CPPH en simple.

Pour les simples comme pour les doubles, les égalités seront départagées au bénéfice du plus jeune.

### 2.5. Critères de qualification

Dans chaque catégorie, sont qualifiés dans l'ordre des priorités :

#### 2.5.1. En Simple

- le cas échéant et s'il choisit de s'y inscrire, **le** vainqueur de l'étape précédente dans la catégorie inférieure

- un maximum de 2 invitations ETR : demande motivée à faire par mail au coordonnateur ETR au moins trois semaines avant l'étape concernée
- les joueurs les mieux classés au CPPH (§ 3.3) pour compléter le tableau à **12**

#### 2.5.2. En Double et Mixte

- Dans les limites du § 4.4, tous les joueurs retenus en simple avec, le cas échéant, le partenaire de leur choix

#### 2.5.3. Remplaçants

Les joueurs ou paires inscrits mais non qualifiés selon les critères ci-dessus sont placés sur une liste d'attente (LA), classés par ordre décroissant au CPPH (§ 3.3).

### 3. INSCRIPTIONS

#### 3.1. Diffusion des invitations

Les invitations sont envoyées à tous les clubs de la ligue selon l'échéancier suivant :

- Envoi des invitations 40 jours avant la compétition
- Relances à 26 puis à 12 jours de la compétition
- Date limite d'inscription : 7 jours avant la compétition (soit le samedi 14h) **dernier délai**
- Tirage au sort entre 7 et 5 jours avant la compétition
- Envoi des convocations entre 5 et 4 jours avant la compétition (soit le mardi ou mercredi)

#### 3.2. Modalités d'inscription

Un joueur doit être inscrit par son club uniquement. L'inscription s'effectue selon les modalités précisées dans l'invitation dans les délais mentionnés au § 4.1 ci-dessus. Le règlement des droits d'inscription sera à acquitter sur facture adressée par la LBFCBad aux clubs à l'issue de la compétition.

Les joueurs disposant d'un partenaire de double ou mixte doivent le faire notifier par leur club sur la fiche d'inscription.

Pour faciliter l'organisation de la compétition, **les joueurs ont l'obligation de s'inscrire dans la même catégorie en double ou mixte et en simple.**

#### 3.3. Montant des droits d'inscription

Les droits d'inscription sont fixés à :

- 8€ pour une journée indépendamment du nombre de tableaux joués

### 4. DEROULEMENT D'UNE ETAPE

#### 4.1. Horaires indicatifs

Rappel : Aucune compétition jeune qui n'est pas suivie d'un jour férié, d'un dimanche ou d'un jour de vacances scolaires ne doit se terminer après 19h.

Sauf exception, chaque étape se déroulera le samedi entre 9h30 et 20h.

Exceptionnellement, une étape pourra se dérouler un jour férié ou un dimanche. Dans ce cas, l'étape pourra commencer plus tôt pour assurer une fin, remise des prix comprise, avant 19h.

## 4.2. Tableaux

La compétition propose, pour chaque catégorie, des tableaux de Simple Homme et Dame et des tableaux de Doubles sous format court :

- Etape 1,3 et 5 : Double Homme et Dame
- Etape 2 et 4 : Double Mixte

**Les joueurs inscrits en simple sont obligés d'accepter leur intégration éventuelle à ces tableaux.**

Les paires seront constituées (dans l'ordre des priorités) :

- En respectant les paires inscrites (§ 4.2, alinéa 2)
- En associant les meilleurs CPPH dans le tableau concerné puis, en cas d'égalité, les meilleurs CPPH en simple et enfin au bénéfice du plus jeune

## 4.3. Structure des tableaux

### 4.3.1. Simple

Chaque tableau est limité à 12 joueurs (§ 2.4.1) et se déroulera en poules de 3 (de préférence) ou de 4 avec, dans la mesure du possible, 2 sortants par poule ou, le cas échéant, sous forme de poule unique de 3, 4 ou 5.

L'organisation favorisera :

- une séparation par provenance en poules entre les Codeps
- le déroulement de petites finales pour classer les 4 premiers

### 4.3.2. Double

Chaque tableau se déroulera en format court : poule unique de 3 (de préférence) ou de 4 sans sortie de poule.

Des séries (1,2, etc...) regrouperont les 3 ou 4 meilleures paires de la catégorie, puis les 3 ou 4 suivantes et ainsi de suite. Chaque série pourra compter un nombre différent de paires avec comme objectif d'établir les séries les plus homogène au vu du CPPH.

## 4.4. Doubles uniquement : Fusion de tableaux et surclassement

Dans le seul but de favoriser l'apprentissage du double en particulier chez les jeunes filles, l'organisateur est autorisé, en cas de participation insuffisante, à :

- fusionner deux catégories d'âge
- Surclasser d'une catégorie un ou plusieurs joueurs désignés parmi les joueurs non-inscrits en paires constitués, dans l'ordre des meilleurs CPPH dans le tableau concerné puis, en cas d'égalité, des joueurs les plus âgés

## 4.5. Doubles uniquement : Limitation ou annulation de tableaux

En fonction des capacités d'organisation et du nombre de participants, les tableaux de doubles pourront être limités au bénéfice des séries les plus hautes de façon homogène pour toutes les catégories voir annulés.

## 4.6. Déroulement, divers

La répartition des catégories d'âge et des disciplines au fil de la journée sera faite au seul bénéfice du bon déroulement de la compétition.

Priorité donnée à l'intégration du maximum de joueurs dans les tableaux de double, l'organisateur, en accord avec le juge arbitre, se réserve la possibilité d'augmenter la taille des tableaux les plus demandés dans la limite des impératifs techniques de l'organisation et dans le respect des horaires indicatifs.

## 4.7. Remplacement

### 4.7.1. Simple

En cas de forfait, l'organisateur fait appel aux joueurs de la liste d'attente.

### 4.7.2. Double et mixte

Dans la limite du RGC (et particulièrement de l'article 3.2.5), en cas de forfait d'un joueur en double, le joueur restant a l'obligation de se maintenir. Il peut proposer un remplaçant de son choix ou, à défaut, doit accepter la proposition de l'organisateur parmi les joueurs disponibles.

## 5. CLASSEMENTS DU CIRCUIT CRJ

À l'issue de chaque étape, un classement général par catégorie est établi uniquement pour les tableaux de simple selon le barème suivant :

Toute Catégorie	Point / Stade atteint					Participants
	1er	2ème	3ème	4ème	5 à 8	
	8	6	4	3	2	1

Le critère d'obtention des points est le stade le plus élevé de la compétition atteint par le joueur.

Les résultats acquis par un joueur sont comptabilisés dans la catégorie dans laquelle il a participé à l'étape indépendamment de sa propre catégorie d'âge.

Les joueurs ayant obtenu un même total de points sont départagés selon les critères suivants, par ordre de priorité décroissante :

- le plus grand nombre de participation à des étapes CRJ
- le meilleur total de point obtenu sur une des étapes CRJ
- le meilleur CPPH retenu pour le dernier CRJ
- au bénéfice du plus jeune

En cas d'annulation d'une ou plusieurs étapes, le classement du CRJ se fait sur le cumul des points marqués dans les étapes du CRJ disputées.

Les meilleurs joueurs de ce classement seront récompensés au terme de la saison.

## 6. DIVERS

### 6.1. Volants

Les volants en plumes sont obligatoires pour l'ensemble de la compétition pour les joueurs classés ou non-classés, y compris pour les poussins.

Des volants homologués au minimum « standard » seront fournis par l'organisateur pour les finales.

Les autres modalités concernant les volants répondent aux critères de l'article 2.18 du RGC.

### 6.2. Scoring

Chaque participant s'engage à scorer un match sur simple appel du JA ou de l'organisateur, tout particulièrement un match opposant des poussins.